Passerelle d'Ajoux

Emportée par une crue, une passerelle piétonne est reconstruite avec du bois de pays pour former une élégante arche en châtaignier.

Exploitation réussie des ressources locales

La vallée de l'Auzène offre à nouveau aux randonneurs l'exploration de ses versants : la passerelle d'Ajoux dont la mise en œuvre est exemplaire, rétablit un sentier pédestre réputé de l'Ardèche.

Le contexte local, porté par un maire convaincu, a permis l'exploitation des ressources de proximité, tant pour les savoir-faire que pour les essences disponibles. Le châtaignier s'est imposé. Présent en abondance dans les forêts de la région, il est particulièrement résistant à l'eau, grâce à ses tanins. Les conditions d'exécution ont aussi infléchi la conception de l'ouvrage par Jacques Anglade. Le site escarpé interdisait l'usage de gros engins de levage et les dimensions limitées des pièces de bois imposées par les caractéristiques du châtaignier, facilitaient la construction par les petites entreprises locales. Ces données ont orienté la conception d'un système triangulé pour réaliser une arche de 20 m de portée. Les éléments, tous manuportables, sont disposés en arborescence et en nappe, comportant un vide pour un plein. Les assemblages par profilés métalliques solidarisent les composants de chaque nappe et les nappes entre elles. Un double platelage en diagonale assure le contreventement de la passerelle et l'écartement des pieds formant appui favorise la stabilité. L'utilisation de bois courts de petites sections confère à l'ouvrage un galbe nerveux qui fait écho aux débits tempétueux de la rivière. ■

La silhouette élancée de la passerelle en réduit l'impact dans le paysage.

Architecte : **M. Reygner (07)** / Maîtrise d'ouvrage : **Communes d'Ajoux et d'Issamoulenc** /Bureau d'études : **Anglade Structures Bois (66) /** Entreprise charpente : **Traversier (07)**/ Entreprise de levage : **Aharonian (07)** / Réalisation : 2001 / Lieu : **Ajoux (07)** / Photos : **CNDB/JMP.**

Axonométrie de la structure triangulée.

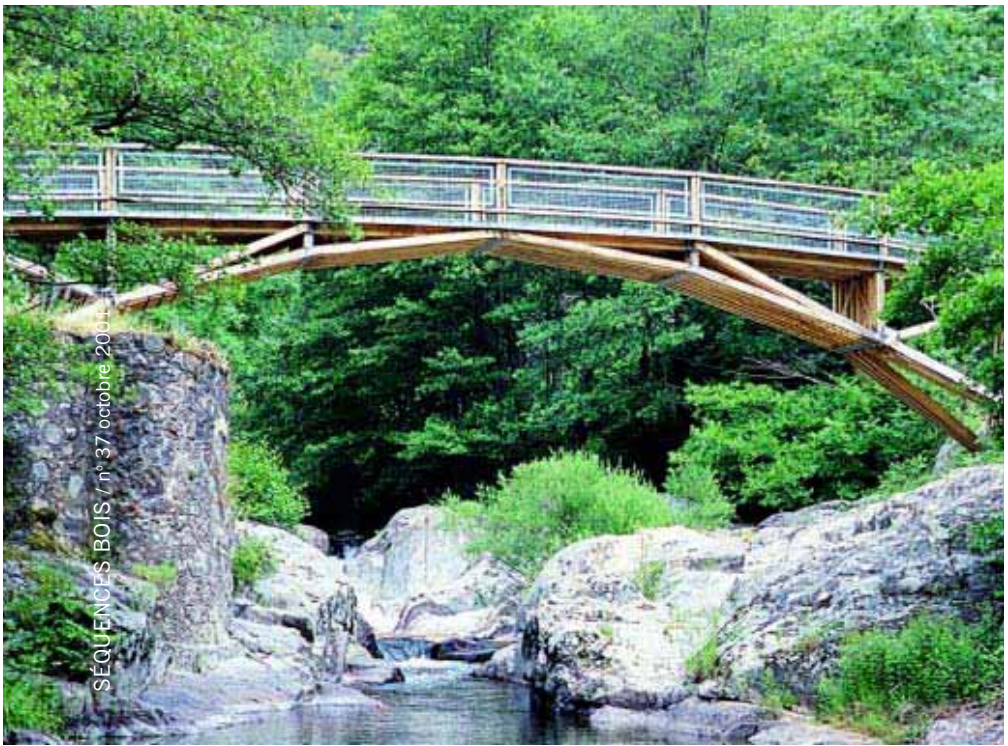

Le choix du châtaignier implique des bois courts et de petites sections d'où une géométrie particulière.

Le tablier et le garde-corps sont également en châtaignier, bois naturellement imputrescible.